

Depuis 1985, l'ARSLA s'engage dans le soutien de la recherche sur la SLA et les autres maladies du neurone moteur de l'adulte.

*Les projets de recherche en lien avec le traitement de la SLA sont particulièrement encouragés, qu'ils correspondent à un développement préclinique ou clinique d'une thérapie.*



**Appel à projets scientifiques** : recherche fondamentale, innovation thérapeutique, génétique, moléculaire/cellulaire, translationnelle, etc.

- enveloppe globale 700 k€

**Appel à projets cliniques** : prise en charge médicale et globale, e-santé/technologie de l'information, thérapies, biomarqueurs (cliniques, biologiques, imagerie et électrophysiologie), épidémiologie.

- enveloppe globale 100 k€



**Appel à projets jeunes chercheurs** : pour le financement d'un 4ème année de thèse développée sur la SLA.

- enveloppe globale 90 k€

**Appel à projets Biotechs** : projets de recherche portés par des start-up pour développer des thérapies dans la SLA.

- enveloppe globale 150 k€



## CANDIDATURES

1. Téléchargez votre dossier sur [www.arsla.org](http://www.arsla.org)
2. Envoyez la version électronique de votre dossier à [appelaprojets@arsla.org](mailto:appelaprojets@arsla.org) et la version papier à : [ARSLA 111 rue de Reuilly 75012 Paris](mailto:ARSLA@111rue.de.reuilly.75012.paris).
3. Pour plus d'informations, contactez le [d.lanznaster@arsla.org](mailto:d.lanznaster@arsla.org)



## CALENDRIER

**26 janvier 2024 (minuit)** : Date limite de dépôt de dossier

**février-mars 2024**: Evaluation des projets par le Conseil Scientifique de l'ARSLA et experts

**début avril 2024**: *Pitch decks* des biotechs sélectionnées

**fin avril 2024**: Présentation au Conseil d'Administration de l'ARSLA

**juin 2024**: Annonce des projets financés

**DATE LIMITE POUR RÉCEPTION DES DOSSIERS: 26 JANVIER 2024**